Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 029-242900074-20260422-CC2026_04_06-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS D'IROISE
C.S. 10078
29290 LANRIVOARE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS

EN EXERCICE : 56

PRÉSENTS : 52

VOTANTS : 55

L'an deux mille vingt six, le quinze avril
Les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués se sont réunis à la Communauté de Communes du Pays d'Iroise sous la présidence de Monsieur TALARMIN André, Plouarzel.

ETAIENT PRESENTS :
Monsieur L'HOSTIS Jean-Luc, Brélès ; Monsieur BREHIER Tristan, Lampaul-Plouarzel ; Madame LE BIHAN Isabelle, Lampaul-Plouarzel ; Madame APPRIOUAL Anne, Lampaul-Ploudalmézeau ; Monsieur COLIN Christophe, Landunvez ; Madame JAOUEN Rachel, Landunvez ; Monsieur BRIANT Jean-Noël, Lanildut ; Monsieur RAGUENES Joseph, Lanrivoaré ; Madame LE GALL Elisabeth, Lanrivoaré ; Monsieur MILIN Jean-Luc, Le Conquet ; Madame HUELVAN Annaïg, Le Conquet ; Monsieur STIENNE Thierry, Le Conquet ; Madame GODEBERT Viviane, Locmaria-Plouzané ; Monsieur MEAR Stéphane, Locmaria-Plouzané ; Madame TALANDIER Annie, Locmaria-Plouzané ; Monsieur RAULT Loïc, Locmaria-Plouzané ; Madame LAI Sylviane, Milizac-Guipronvel ; Monsieur ABASQ Laurent, Milizac-Guipronvel ; Madame MARC Marie-Jeanne, Milizac-Guipronvel ; Monsieur PICART Jean-Christophe, Milizac-Guipronvel ; Madame LAMOUR Céline, Milizac-Guipronvel ; Monsieur TALARMIN André, Plouarzel ; Madame CONQ Anne-Marie, Plouarzel ; Monsieur BATANY Philippe, Plouarzel ; Madame HOARAU Monique, Plouarzel ; Monsieur CARREGA David, Ploudalmézeau ; Madame LAOT Anne, Ploudalmézeau ; Madame LETARD Murielle, Ploudalmézeau ; Monsieur BIVILLE Sébastien, Ploudalmézeau ; Madame DAMOY Valérie, Ploudalmézeau ; Monsieur VINCE Logann, Ploudalmézeau ; Monsieur CORRE Stéphane, Plougonvelin ; Madame LE RU Sylvie, Plougonvelin ; Monsieur CHAMPEAU Joël, Plougonvelin ; Madame SAUNIER Solenn, Plougonvelin ; Monsieur PRUNIER Patrick, Plougonvelin ; Madame PAGE Odile, Ploumoguer ; Monsieur GUEGUEN Stéphane, Ploumoguer ; Monsieur PAYEN Henri-Marc, Plourin ; Madame LAINEZ Marie-Christine, Plourin ; Monsieur BRIEND Patrick, Porspoder ; Madame MASSON Catherine, Porspoder ; Monsieur MOUNIER Gilles, Saint Renan ; Madame NOLL Suzanne, Saint-Renan ; Monsieur COLLOC Jean-Louis, Saint Renan ; Madame DUSSORT Fabienne, Saint Renan ; Madame SOLLIEC Caroline, Saint Renan ; Monsieur LE CORRE Albert, Saint Renan ; Madame JAOUEN Armelle, Saint Renan ; Monsieur GULCZINSKI Xavier, Saint Renan ; Monsieur BERTHEVAS

Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 029-242900074-20260422-CC2026_04_06-DE

Jean-Jacques, Trébabu ; Monsieur TREGUER Reun, Tréouergat

ABSENTS EXCUSES :
Monsieur HADDAD Benjamin, Locmaria-Plouzané a donné pouvoir à Monsieur MEAR Stéphane
Monsieur CORBEAU Pierre, Ploudalmézeau a donné pouvoir à Monsieur CARREGA David
Monsieur BRIANT Denis, Saint-Renan a donné pouvoir à Madame NOLL Suzanne
Madame CLECH Frédérique, Locmaria-Plouzané

Monsieur VINCE Logann a été élu secrétaire de séance.

CC2026_04_06 : ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS

Exposé

Le conseil communautaire doit désormais procéder à l'élection des vice-présidents dont le nombre a été fixé à 10.

Comme pour le président, les vice-présidents sont élus au scrutin uninominal secret, à la majorité absolue des suffrages exprimés aux deux premiers tours, et à la majorité relative au troisième tour. En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

Aucun texte ni principe n'impose à un élu de faire acte de candidature pour être élu. Des suffrages peuvent ainsi, à chacun des tours, valablement se porter sur tout membre du conseil communautaire.

Les élections se déroulent successivement, vice-président par vice-président, dans l'ordre de leur rang, puis, le cas échéant, pour chacun des autres membres du bureau. Les bulletins blancs et nuls sont annexés au présent procès-verbal sans être comptabilisés dans les suffrages exprimés.

ÉLECTION DU 1ER VICE-PRÉSIDENT

Le Conseil communautaire procède à l'élection du premier vice-président.

Après un appel à candidature, Monsieur Gilles MOUNIER se déclare candidat.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de votants	52
Bulletins blancs (annexés au PV)	3
Bulletins nuls (annexés au PV)	1
Suffrages exprimés	55
Majorité absolue requise	28

Candidat	Nombre de suffrages obtenus

Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 029-242900074-20260422-CC2026_04_06-DE

MOUNIER Gilles	49 (quarante-neuf)
RAULT Loïc	2 (deux)

Monsieur Gilles MOUNIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 1er vice-président de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise et est immédiatement installé.

ÉLECTION DU 2nd VICE-PRÉSIDENT

Le Conseil communautaire procède à l'élection du second vice-président.

Après un appel à candidature, Madame Viviane GODEBERT se déclare candidate.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de votants	52
Bulletins blancs (annexés au PV)	9
Bulletins nuls (annexés au PV)	2
Suffrages exprimés	55
Majorité absolue requise	28

Candidat	Nombre de suffrages obtenus
DUSSORT Fabienne	1 (un)
GODEBERT Viviane	42 (quarante-deux)
RAULT Loïc	1 (un)

Madame Viviane GODEBERT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamée 2nd vice-présidente de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise et est immédiatement installée.

ÉLECTION DU 3ème VICE-PRÉSIDENT

Le Conseil communautaire procède à l'élection du troisième vice-président.

Après un appel à candidature, Monsieur David CARREGA se déclare candidat.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de votants	52
Bulletins blancs (annexés au PV)	5
Bulletins nuls (annexés au PV)	2
Suffrages exprimés	55
Majorité absolue requise	28

Candidat	Nombre de suffrages obtenus

Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 029-242900074-20260422-CC2026_04_06-DE

CARREGA David	45 (quarante-cinq)
CORRE Stéphane	1 (un)
JAOUEN Armelle	2 (deux)

Monsieur David CARREGA ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 3ème vice-président de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise et est immédiatement installé.

ÉLECTION DU 4ème VICE-PRÉSIDENT

Le Conseil communautaire procède à l'élection du quatrième vice-président.

Après un appel à candidature, Monsieur Stéphane CORRE se déclare candidat.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de votants	52
Bulletins blancs (annexés au PV)	4
Bulletins nuls (annexés au PV)	0
Suffrages exprimés	55
Majorité absolue requise	28

Candidat	Nombre de suffrages obtenus
CORRE Stéphane	49 (quarante-neuf)
JAOUEN Armelle	1 (un)
LAI Sylviane	1 (un)

Monsieur Stéphane CORRE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 4ème vice-président de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise et est immédiatement installé.

ÉLECTION DU 5ème VICE-PRÉSIDENT

Le Conseil communautaire procède à l'élection du cinquième vice-président.

Après un appel à candidature, Madame Sylviane LAI se déclare candidate.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de votants	52
Bulletins blancs (annexés au PV)	7
Bulletins nuls (annexés au PV)	0
Suffrages exprimés	55
Majorité absolue requise	28

Candidat	Nombre de suffrages obtenus

Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 029-242900074-20260422-CC2026_04_06-DE

ABASQ Laurent	2 (deux)
LAI Sylviane	44 (quarante-quatre)
RAULT Loïc	2 (deux)

Madame Sylviane LAI ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamée 5ème vice-présidente de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise et est immédiatement installée.

ÉLECTION DU 6ème VICE-PRÉSIDENT

Le Conseil communautaire procède à l'élection du sixième vice-président.

Après un appel à candidature, Monsieur Jean-Noël BRIANT se déclare candidat.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de votants	52
Bulletins blancs (annexés au PV)	4
Bulletins nuls (annexés au PV)	0
Suffrages exprimés	55
Majorité absolue requise	28

Candidat	Nombre de suffrages obtenus
BRIANT Jean-Noël	50 (cinquante)
L'HOSTIS Jean-Luc	1 (un)

Monsieur Jean-Noël BRIANT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 6ème vice-président de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise et est immédiatement installé.

ÉLECTION DU 7ème VICE-PRÉSIDENT

Le Conseil communautaire procède à l'élection du septième vice-président.

Après un appel à candidature, Monsieur Christophe COLIN se déclare candidat.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de votants	52
Bulletins blancs (annexés au PV)	3
Bulletins nuls (annexés au PV)	1
Suffrages exprimés	55
Majorité absolue requise	28

Candidat	Nombre de suffrages obtenus

Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 029-242900074-20260422-CC2026_04_06-DE

COLIN Christophe	49 (quarante-neuf)
JAOUEN Armelle	2 (deux)

Monsieur Christophe COLIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 7ème vice-président de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise et est immédiatement installé.

ÉLECTION DU 8ème VICE-PRÉSIDENT

Le Conseil communautaire procède à l'élection du huitième vice-président.

Après un appel à candidature, Monsieur Jean-Luc MILIN se déclare candidat.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de votants	52
Bulletins blancs (annexés au PV)	1
Bulletins nuls (annexés au PV)	0
Suffrages exprimés	55
Majorité absolue requise	28

Candidat	Nombre de suffrages obtenus
MILIN Jean-Luc	51 (cinquante-et-un)
RAGUENES Joseph	1 (un)
RAULT Loïc	1 (un)
VINCE Logann	1 (un)

Monsieur Jean-Luc MILIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 8ème vice-président de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise et est immédiatement installé.

ÉLECTION DU 9ème VICE-PRÉSIDENT

Le Conseil communautaire procède à l'élection du neuvième vice-président.

Après un appel à candidature, Madame Anne APPRIOUAL se déclare candidate.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de votants	52
Bulletins blancs (annexés au PV)	11
Bulletins nuls (annexés au PV)	0
Suffrages exprimés	55
Majorité absolue requise	28

Candidat	Nombre de suffrages obtenus

Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 029-242900074-20260422-CC2026_04_06-DE

APPRIOUAL Anne	42 (quarante-deux)
RAULT Loïc	1 (un)
TREGUER Reun	1 (un)

Madame Anne APPRIOUAL ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamée 9ème vice-présidente de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise et est immédiatement installée.

ÉLECTION DU 10ème VICE-PRÉSIDENT

Le Conseil communautaire procède à l'élection du dixième vice-président.

Après un appel à candidature, Monsieur Tristan BREHIER se déclare candidat.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de votants	52
Bulletins blancs (annexés au PV)	4
Bulletins nuls (annexés au PV)	0
Suffrages exprimés	55
Majorité absolue requise	28

Candidat	Nombre de suffrages obtenus
BREHIER Tristan	48 (quarante-huit)
JAOUEN armelle	2 (deux)
LAINEZ Marie-Christine	1 (un)

Monsieur Tristan BREHIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 10ème vice-président de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise et est immédiatement installé.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : **ADOPTE A L'UNANIMITE**

Cette délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Rennes. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Le Président,

M. TALARMIN André

Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 029-242900074-20260422-CC2026_04_06-DE